

Extrait retranscription Conseil Municipal 16 juin 2020
sur la question de la vidéosurveillance
– Salle des fêtes de Largentière-

[1'03'39]

Jean-Roger Durand :

Le point suivant que j'ai souhaité rajouter parce que c'est un dossier qui était en souffrance depuis quelques mois et qu'on va relancer c'est la vidéo protection. Donc ce soir ce que je vous demande, c'est de délibérer sur la possibilité pour nous de lancer le dossier. Ira -t -on ou non on verra ...Parce qu'on n'a pas encore les éléments financiers, mais donc on a eu quelques réunions publiques avant le Covid et avant l'élection où donc, effectivement, beaucoup de gens ont demandé la vidéo protection.

Donc ça serait un ensemble de 6 caméras qui seraient sur la commune. Donc c'est très long, c'est Huguette qui a monté la procédure. Donc tu l'as en tête non ?

Huguette Anjolras :

Si je l'ai...

Jean-Roger Durand :

Tu l'as? Allez...

Huguette Anjolras :

Alors on a eu une réunion avec l'adjudant chef , Geres (?), qui est plutôt chargé du secteur de Privas, mais en l'absence d'un de ses collègues, c'est lui qui gère tout le Sud-Est, tout le Sud Ardèche. Donc ils nous ont demandé, ils nous ont donné une procédure pour pouvoir partir sur cette réflexion concernant la vidéoprotection. Ce n'est pas vidéosurveillance hein, il a bien insisté là dessus.

Donc, il nous a parlé d'abord de la délinquance. En 2017, on avait eu 25 faits de délinquance et 11 cambriolages. 2018, 35 faits et 11 cambriolages. 2019 27 faits et 9 cambriolages. Donc, on comprend que la population de Largentière souhaite quand même la vidéoprotection.

Donc bien sûr, il y a un respect de la vie privée. Floutage, carré noir des endroits privés, etc. Avec l'article 9 du Code civil et l'article 226-1 du Code pénal. Alors, il faut bien-sûr voter en conseil municipal donc ce démarrage de cette vidéo. Ensuite, on demande un audit sûreté auprès du commandant de groupement de la gendarmerie. Cet audit est gratuit. C'est la gendarmerie qui le fait en place, qui le met en place pardon. Ils donneront leurs préconisations pour le nombre de mise en place de caméras. C'est eux qui nous donneront un petit peu les indications les plus opportunes. Il faudra ensuite qu'on fasse un cahier des charges avec l'aide du référent de gendarmerie ou éventuellement mandater un bureau d'études, mais le gendarme nous signalait que quand même ils étaient très compétents en la matière et ça évitera bien sûr une surcharge financière. Donc, il y aura ensuite un appel d'offres. Si c'est inférieur à 45.000 euros, une procédure simplifiée avec une mise en concurrence. C'est ce qu'on disait tout à l'heure.

Jean Roger Durand:

Et vous serez associés...

Huguette Anjolras :

Et vous serez bien sûr associés. Il y aura bien sûr des demandes de subvention auprès de la DMTR entre 30 et 50 % et la région, 20 à 30 %. Une autorisation sera donnée pour cinq ans, avec des possibilités de modifications si on veut éventuellement augmenter le nombre de caméras. Donc, tout

ça pour vous dire que nous aurons une année pour la mise en place avant l'installation de cette vidéo vidéo protection.

Jean-Roger Durand :

Merci. Oui vous avez la parole monsieur.

1'07'21

Bruno Descombes :

[1'08'27"]

Je suis euh, donc j'ai pris rendez-vous avec la gendarmerie pour être au courant exactement de ce que eux pensaient, de comment ils envisageaient cette histoire. Je n'ai pas pu avoir le rendez-vous actuellement. C'était parce que ça m'intéressait bien, parce que je suis... Donc, par rapport à ça, donc on m'a répondu que effectivement la gendarmerie était en accord [avec] cette demande, et que, par contre, il fallait prendre du matériel, c'est ce qu'on m'a dit, il fallait prendre du matériel de qualité. 45000 € ne correspond pas au matériel de qualité, dans ce cadre-là, puisque je suis allé me renseigner après sur internet et sur d'autres trucs, et en gros pour la ville par exemple de Loches en Indre-et-Loire qui a installé 40 [caméras de] vidéosurveillance, le tarif de la [caméra] vidéo est de 10000€ pièce. Donc ça fait une sacrée somme...

D'autre part, je suis en même temps tombé sur des articles qui parlent de l'efficacité de ces caméras. En fait ce sont des sociologues, dont un a écrit un livre d'ailleurs là-dessus, exactement sur ce sujet, et qui dit que de toute façon, effectivement pour les mairies, pour les élus pardon, et pour les forces de l'ordre, cela paraît être une solution mais que si on y regarde de plus près, si on prend donc ce genre de ville de Loches, par exemple, qui doit faire 30 ou 40.000 habitants (bien plus grand que nous), euh, les résultats par rapport à la délinquance sont extrêmement faibles. C'est-à-dire que ça passe à peu près à 5%, d'après ce qu'ils disaient, de résultats de baisse de la délinquance sur ces villes-là.

Moi je, j'ai été, je ne suis pas particulièrement -vous l'avez compris- pour la télésurveillance, mais parce que je pense que la manière de prendre la chose différente est d'amener des gens compétents, par exemple des éducateurs de rue spécialisés, et des choses comme ça, et essayer de travailler avec le social, essayer de trouver des solutions qui sont des solutions plutôt sociales, que de la caméra de surveillance, ce que moi j'appelle de la caméra de surveillance puisqu'elle est quand même indiquée comme ça. Voilà, maintenant c'est mon avis donc je, je le [inaudible]...

Jean Roger Durand

Ok merci

Bernard Lacroix

Moi j'étais présent à la réunion, donc les tarifs c'est pas du tout ce qu'on vous a donné. Rassurez-vous on va pas en mettre 40 à Largentière.

Bruno Descombes

Ah non!

Bernard Lacroix

C'est vrai qu'à l'installation il y a un PC qu'il faut acheter, mais après on peut rajouter les caméras c'est pas le même prix. Et notamment maintenant ils ont des caméras mobiles, c'est-à-dire qu'on peut déplacer. Ce sera pas des caméras... on peut opter pour cette option-là, c'est une option qu'on nous a proposée. Quant aux éducateurs, on a une expérience à Largentière, c'était à une époque on en avait 2 en permanence, et que il a fallu les arrêter parce que le résultat était nul. On l'a vécu. On l'avait proposé, on payait le loyer même du bureau de ces gens-là, et quand on voulait, la mairie voulait demander des comptes, c'était secret professionnel, on n'avait pas droit à rien. Donc le résultat était nul.

J-Roger Durand

Voilà donc en gros on va pas faire un grand débat sur la sécurité, mais l'un n'est pas exclusif de l'autre. Je veux dire on peut très bien avoir une action sociale, ce qu'on a eu depuis des années. Je crois que plus social que le mairie de Largentière c'est compliqué, avec les moyens dont on dispose bien sûr. Et ça n'exclut pas non plus d'épauler quand même les forces de la gendarmerie dans leur action. Parce que c'est vrai que ça ne règle pas le problème, mais des fois ça le déplace... et à Largentière ça serait pas mal des fois qu'on déplace certains problèmes.

Parce que moi actuellement je reçois quand même des gens, en haut de la place du marché, qui vont mettre leur maison en vente. Il y a une grosse colère actuellement, et je crois qu'il nous faut rapidement faire quelque chose. Parce que c'est très très dur pour les gens au quotidien de vivre, voilà, nous on peut en parler tranquille parce qu'on n'est pas touchés, mais pour les gens qui sont touchés c'est [inaudible].

Bruno Descombes

Non mais mon discours, ce n'est pas de rien faire hein !

J-Roger Durand

Non mais je [inaudible] mais le social, il y a le volet répressif qu'il ne faut pas non plus nier, voilà donc j'ai envie de dire qu'on marche sur ses deux jambes dans la vie... Moi je suis d'accord avec la prévention, mais aussi il est nécessaire par moments d'avoir un peu de répression. Je pense que c'est un équilibre, c'est toujours comme ça.

Claudine Fournet

Justement en parlant de ça, est-ce que la création d'un poste de garde champêtre ou de...?

J-Roger Durand

Oui je suis pour

Claudine Fournet

Enfin j'sais pas, moi les caméras, je vois ça comme quelque chose d'extrêmement statique à surveiller le même endroit..

J-Roger Durand

Non elles ne sont pas statiques en fait. C'est ce que disait Bernard.

Claudine Fournet

Ça va demander un investissement en personnes, enfin en temps de personnel assez important pour les déplacer. Parce que par exemple, vous parliez des cambriolages qui ont eu lieu. A priori c'est vrai on pense que les caméras doivent être installées dans le centre-ville, mais les cambriolages ils ont lieu dans le centre-ville, dans les quartiers ? C'est ça le truc !

J-Roger Durand

Il y en a partout... Bien sûr.

Non mais vous avez raison, non mais ça ne règle pas... ce n'est pas la panacée. J'veux dire, on n'a pas de solution miracle qui va permettre de régler tous les problèmes d'incivilités, de délinquance, de cambriolages. Je crois que c'est l'addition des éléments qui fait que peut-être on améliore un peu les choses. Vous savez en ce moment il y a beaucoup d'incidents sur la commune dûs à des problèmes de petite délinquance. Le COVID donc a quand même fermé les collèges et les lycées, fermé les club de sports, les associations culturelles et autres, résultat : quand la famille n'est pas en état de soutenir derrière, on a actuellement -je vais pas en parler plus ce soir mais bon, je travaille beaucoup à la [inaudible]- on a beaucoup de jeunes, d'ados, qui sont dans, euh, livrés à eux-mêmes

et j'ai vraiment une situation qui est vraiment très très très difficile. Je peux pas en faire état parce que bon, voilà mais, franchement si un jour on en parle en aparté, je vous informerai actuellement d'une situation gravissime.

Ne pas oublier que Largentière, on a fait nous un maximum sur la prévention et le social.

Rappelez-vous le plan de réussite éducative, vous l'avez connu, avec Eric Glanowski notamment. Rappelez-vous tout ce qu'on a fait à partir de 2004-2005, à coups de 120000€ par an. Qu'on n'a pas pu maintenir parce que l'État s'est désengagé, notamment sous la présidence Hollande il y a eu des coupes sombres dans les budgets communaux. Et regardez le boulot qu'on a fait, ben ce boulot actuellement, à mon avis il est en train d'être sabordé. Par la faute de personne, par le fait que tout s'est arrêté et que on a beaucoup de jeunes qui, voilà. Pourquoi on a fait le plan de la réussite éducative ? C'était pour faire de la prévention

On apportait, sur le temps hors scolaire, on apportait une aide qui était forte. On a soutenu beaucoup d'associations. On a beaucoup beaucoup soutenu aussi les familles et la communauté enseignante. Je crains le pire pour les mois à venir, mais je vous le cache pas, j'espère que je me trompe. Mais pour le moment, voilà, même moi actuellement je subis une pression personnelle forte. Comme s'il n'y avait le plus le... je sais pas, alors ça disparaît avec le temps hein, le respect, l'autorité, les gens sont plus trop accrochés à ça, mais actuellement il y a une accélération. Moi j'ai quand même entendu un enfant de 14 ans dire devant moi et une dame, euh, je peux même pas vous répéter voilà, des insultes, je savais pas qu'à 14 ans on pouvait être euh... Et puis après je l'ai invité à la mairie avec sa maman pour me voir, parce que j'étais témoin, et le gamin il a fait front. Bon j'ai pas... Voilà ! Mais je vous garantis ça fait peur quoi ! Le gars mordicus il a dit : mais moi, enfin ma mère pour moi...(inaudible) Et donc ça fait un peu peur pour l'avenir. Et ça c'est dû au fait, l'accélération, c'est que collège lycée fermés, associations fermées. C'est clair. S'il n'y a pas la famille derrière... Moi je ne veux... je reproche pas, j'suis pas pour la répression sur les ados hein ! Faut bien nous entendre. Ce que vous dites est très vrai. Mais j'veux dire, le problème c'est qu'il faut les deux. Il faut avoir les deux versants, voilà. Mais par contre si c'est trop cher, je vous rassure, on fera pas ! Non non ! C'est pour ça que je vous dis, je vous demande par délibération, on va lancer l'étude. Mais après, in fine, ce sera à nous à délibérer et à regarder ce qu'on peut faire ou pas. (Inaudible) je regarde Thierry...

Thierry Toulouse

Ça c'est le principe de l'audit, c'est tout

J-Roger Durand

C'est l'audit, et après il y a l'élaboration du cahier des charges avec la gendarmerie etc. Et puis, par ailleurs, bon c'est vrai que, je sais bien que, actuellement j'entends tous les jours qu'il ne faut plus soutenir la gendarmerie ni la police, mais, enfin, [à] des moments c'est nécessaire quand même. Voilà. J'veux dire, là c'est pareil, je trouve qu'on est excessif dans les médias à l'heure actuelle concernant les forces de l'ordre. À Largentière ils font ce qu'ils peuvent, ils font pas des miracles... Mais, mais d'un côté on les critique énormément et de l'autre quand on les appelle il faut qu'ils soient là en 30 secondes. C'est toujours un peu... un peu bizarre comme situation. Mais là c'est juste pour mener le dossier, avec vous, après dans un an on verra hein. De toute façon on a déjà un an incompressible donc, que les gendarmes nous ont donné. Donc on verra, voilà.

Huguette Anjolras :

Et puis il faut savoir que la cellule un petit peu spécialisée au niveau de la gendarmerie, eux ils ont pas tout à fait les mêmes résultats que vous. C'est à dire que là où il y a eu la vidéoprotection, il y a eu quand même une baisse sensible de la délinquance.

Jean-Philippe Smadja

Combien ?

Huguette Anjolras

On nous a donné des chiffres après derrière. Et pour vous donner un ordre d'idée, on est à peu près à 5000€ par caméra tout compris. Après il existe des caméras qui sont un petit peu plus chères, qui prennent les plaques et qui sont plus précises quand ça arrive la nuit. Donc on a quand même eu, d'après la réunion qu'on a eue, le sentiment d'avoir des gens qui savaient de quoi ils parlaient etc.

Et c'est vrai que là je rejoins Monsieur le Maire pour dire que c'est une complémentarité de la prévention, parce qu'effectivement au niveau du CCAS nous aussi on a beaucoup à travailler sur cette prévention, et dans ce cadre-là il me semble que c'est complémentaire, parce qu'à un moment donné il faut bien dire aux jeunes, ou aux gens : "Stop, on va vous surveiller un petit peu plus".

D'ailleurs en parlant de surveillance, j'ai vu que vous avez mis une caméra là, si je me permets, c'est... Vous filmez ?

Claudine Fournet

C'est pas une caméra !

Jean-Philippe Smadja

Non c'est un... On enregistre depuis euh...

Bruno Descombes

Non non, comme on avait dit la première fois.

Huguette Anjolras

Non mais y a pas de caméra ?

Bruno Descombes

Non non non, c'est un tout petit enregistreur

Huguette Anjolras

...parce que je ne tenais pas à ce que nos trombines apparaissent

Bruno Descombes

Ça ressemble. Non non non non !

Jean-Philippe Smadja

Il pourrait y en avoir une mais on en aurait fait état avant !

Bruno Descombes

Oh oui, quand même !

Jean-Philippe Smadja

Juste une petite question d'éclaircissement. Dans les années 2006/2010, par là, il y avait déjà eu une tentative d'installation de caméras. Et qu'est-ce qu'il y avait eu, qu'est-ce qui y avait mis fin, en fait ?

J-Roger Durand

Ce qu'il y a mis fin, c'est que d'abord techniquement ce n'était pas au point. Il aurait fallu passer sur des choses beaucoup plus chères, surtout à l'époque, 2004 c'était énorme. Et puis par ailleurs, la population, qui maintenant demande de la vidéoprotection, à l'époque j'ai eu des pétitions très lourdes contre la vidéoprotection. Bon, donc j'avais persisté quand même hein, bon je me suis dit je suis quand même élu, il faut que je prenne mes responsabilités. Et d'une part le matériel n'était pas au top, et d'autre part il y avait des gens très opposés à la vidéoprotection, ce qui est moins le cas aujourd'hui.

Jean-Philippe Smadja

Et en terme de résultats, du coup, vous avez des chiffres ?

J-Roger Durand

Non, non non, non non... Ça a jamais vraiment fonctionné.

Thierry Toulouse

Parce qu'en fait, c'était pas des caméras. c'étaient des appareils photos en fait. C'étaient des séquences de photos, et c'est pas net quoi...

J-Roger Durand

Voilà. Ça nous a permis de voir des séances un peu de cow-boys sur Largentière. Ça, ça m'amusait mais bon. Pour vous dire que... Avec des armes à feu quand même. Il y a des moments où ça a été utile quand même, mais bon, peu de fois, peu de fois... Mais bon, à ne pas négliger. Alors je reviens, hein, sur le fait, voilà je m'attends après à recevoir un mail... Je suis ni un dictateur, ni un fou de la répression. Je vous le dis pour éviter d'avoir un mail où « que va faire le maire avec tous ces pouvoirs ». Non non, je vous rassure, vraiment. J'espère que je suis entendu. Donc en gros maintenant, il faut qu'on délibère dessus, oui, pour au moins lancer le dossier. Y a-t-il des oppositions sur le lancement de la vidéoprotection ? Y a-t-il des abstentions ? 4. Donc je considère que c'est adopté à la majorité. Je vous remercie.